Marcel HENRY

Résistant martignolais

Martigné-Ferchaud s'inscrit parmi les hauts lieux de la Résistance en Bretagne. Place du Souvenir, une stèle rappelle le sacrifice des soixante-six agents du réseau SOE Oscar Buckmaster dont douze Martignolais. Toutefois des actions individuelles méconnues méritent d'être citées, en particulier celles de Marcel Henry et de son épouse Madeleine.

Marcel Henry est né le 16 juin 1898 à Martigné-Ferchaud, rue Saint-Thomas, dans la demeure de ses parents : Jean-Baptiste Henry, négociant en vins, et Joséphine Bourdon, sans profession. Marcel est le dernier d'une fratrie de cinq enfants issus de deux mariages.

Lorsque la Première Guerre mondiale éclate, Marcel Henry exerce le métier de voyageur de commerce. A l'âge de 18 ans, il se présente à la mairie de Retiers afin de souscrire un engagement volontaire pour la durée de la guerre. Le 18 décembre 1916, il est affecté au 102e régiment d'artillerie lourde (RAL). Sa formation est assurée à Ploërmel jusqu'à son départ pour le front, le 18 avril 1917, dans le secteur d'Epernay. Quatre mois plus tard, il rejoint le 105e RAL, puis le 83e RAL et le 110e RAL jusqu'à sa démobilisation le 25 décembre 1919, date à laquelle il se retire à Martigné-Ferchaud.

De retour à la vie civile, Marcel Henry oriente son activité vers le négoce en vins et spiritueux. Le 23 novembre 1920, il épouse Germaine Nicolas, commerçante, à la mairie de Venette. Dans cette localité du département de l'Oise, il réside au n° 2 de la rue de l'Écluse jusqu'à son divorce quelques années plus tard.

Le 14 août 1929, il se remarie à Fougères avec Madeleine Dumont, née le 6 octobre 1906 à Senlis (Oise), sans profession, domiciliée au 4 de la rue des Prés à Fougères. En 1935, le couple s'installe au 59 bis rue Duhamel à Rennes. Marcel Henry se déclare toujours courtier en vins et spiritueux, profession également adoptée par son épouse.



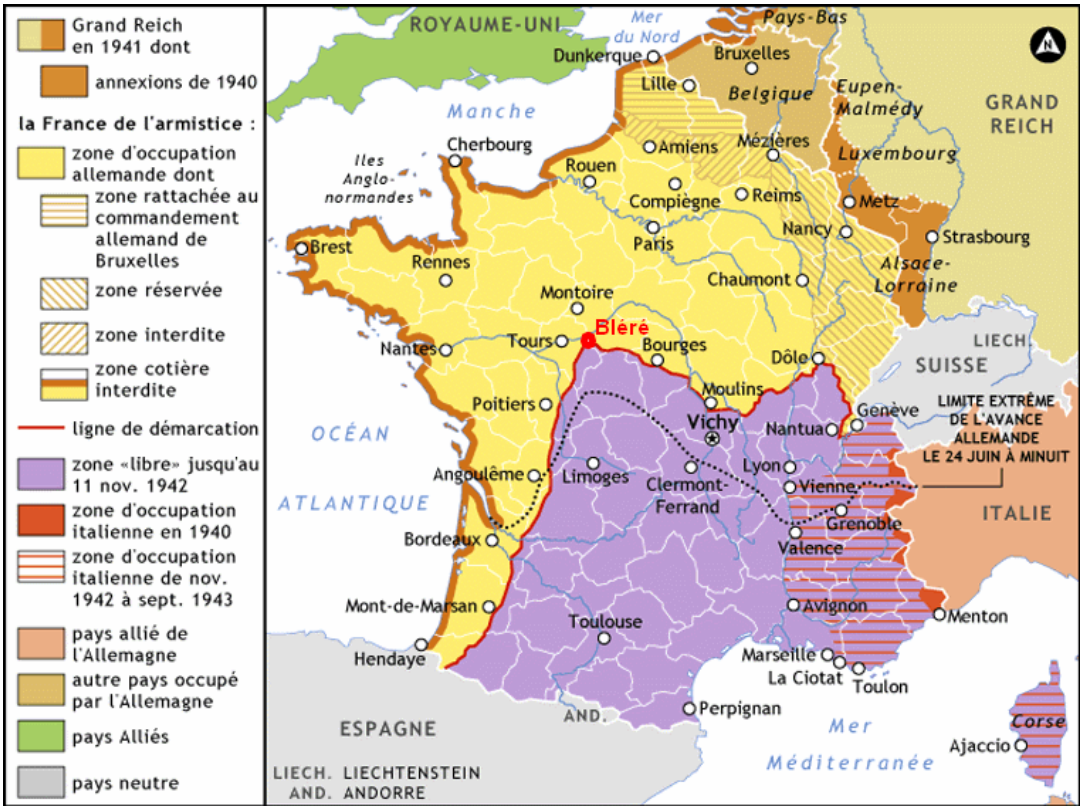
Marcel et Madeleine Henry (Collect. privée)

Le 23 août 1939, il est rappelé sous les drapeaux à la 11e compagnie du dépôt d'infanterie n° 44 à Rennes. Le 18 juin 1940, jour de l'entrée des troupes allemandes dans Rennes, il est fait prisonnier de guerre sur place. Le 25 juillet 1940, il est signalé au camp quartier Foch, boulevard de la Tour d'Auvergne à Rennes. Il a été libéré quelques mois plus tard probablement en raison de son statut d'ancien combattant 1914-1918.

L'armistice du 22 juin 1940 signée en forêt de Compiègne entre l'Allemagne nazie et la France entraîne, entre autres, la division de l'hexagone en deux parties : la zone occupée

par l'armée allemande et la zone dite « libre » où s'installe le gouvernement français. Ces deux zones sont délimitées par une ligne de démarcation dont le franchissement n'est possible que sur présentation d'un laissez-passer ou d'un *Ausweis* (Cf. carte ci-après).

Marcel Henry entre en résistance dès la fin de l'année 1940. Il favorise le passage en zone libre d'environ deux cents prisonniers de guerre évadés et jeunes gens désireux de rejoindre l'Angleterre. Pour franchir la ligne de démarcation sans documents officiels, il choisit des lieux de passage en Indre-et-Loire, relativement aisés, tels que Bléré, Saint-Martin-le-Beau, Ligueil et Tours. Cette action plutôt dangereuse ne peut se réaliser qu'avec l'aide des habitants dévoués et courageux, bien souvent bénévoles et humbles.



A Bléré, Marcel Henry, assisté de Robert Boutet, charron à la gare de La Croix-en-Touraine, remet les évadés au poste français des Ouches. Cette facilité du passage de la ligne de démarcation exacerbe les Allemands qui renforcent leurs patrouilles et mettent en place, en mai 1941, des douaniers spécialisés dans la surveillance, recrutés parmi les sous-officiers. Robert Boutet a intégré une filière de passeurs clandestins, en lien avec Raymonde Sergent, cafetière à Saint-Martin-le-Beau, et avec l'abbé Marcel Lacour, curé à Athée-sur-Cher. Dans ses écrits, Marcel Henry évoque son contact avec cet ecclésiastique. En 1940 et 1941, ce prêtre a aidé des milliers de réfugiés souhaitant rejoindre la zone libre à tout prix. Son activité clandestine finit par être dévoilée. Il est arrêté par la Gestapo le 13 avril 1944 et meurt en déportation à Buchenwald le 20 novembre de la même année.

A Ligueil, Marcel Henry est en relation avec un agriculteur dont il ne souvient plus du nom. A Tours, il obtient l'assistance d'un commerçant d'instruments de musique qui obtenait des laissez-passer auprès des Allemands moyennant finances.

Vers le mois de juin 1941, deux jeunes résistants, Henri Auffret et Roger Ogor, du réseau Confrérie Notre-Dame Castille, ayant échappé de justesse à une rafle déclenchée par la Gestapo à Brest, se réfugient dans le centre de Rennes. Au fil des jours, ils sympathisent avec M. Auffret, tenancier du Restaurant des Bretons, situé au n° 49 de l'avenue Janvier à Rennes. Les deux résistants brestois ne cachent pas leur intention de passer en Angleterre pour rejoindre les Forces françaises libres. Par chance, le restaurateur connaît la filière de Marcel Henry ; « Un homme remarquable » déclare-t-il. Quelques jours plus tard, Marcel Henry rencontre discrètement les deux fugitifs et organise avec eux un plan d'évasion à une date bien déterminée.

Dans les mêmes moments, Lucien Harel, un repris de justice au service de la Gestapo rennaise, fréquente assidûment les cafés du centre-ville dans le seul but de rechercher du renseignement pouvant intéresser ses employeurs. C'est ainsi qu'il rencontre Henri Auffret. Ce dernier lui fait part de ses projets. Habile, Lucien Harel le met en confiance et demande à se joindre à lui pour partir en Angleterre. Un rendez-vous est fixé au café des Bretons. Informée par Harel de cette rencontre, la Gestapo surgit dans le restaurant et se dirige vers le trio Harel-Auffret-Ogor assis autour d'une table. Dans un moment de confusion, Henri Auffret bouscule un policier allemand et se précipite à l'extérieur du restaurant. Poursuivi par des agents de la Gestapo, il se retourne et tire plusieurs coups de revolver blessant grièvement un de ses poursuivants. Roger Ogor n'aura pas cette chance[1]. Caché pendant plusieurs jours par des Rennais courageux, Henri Auffret, déterminé à rejoindre le général de Gaulle à Londres, reprend contact avec Marcel Henry. Une nouvelle date est fixée. Marcel Henry le conduira sans problème jusqu'à la ligne de démarcation à Ligueil[2].

Comme beaucoup d'autres passeurs, Marcel Henry est dénoncé le 26 août 1941 et emprisonné à la prison Jacques-Cartier à Rennes. Il est condamné le 2 octobre 1941 à cinq mois de prison par le tribunal militaire de la Kommandantur du Grand Paris, section B, siégeant rue Boissy d'Anglas à Paris 8e. Après un transfert à la prison de Fresnes, il est remis en liberté le 23 décembre 1941.



Marcel Henry en 1936
(Collect. privée)

Après sa libération, Marcel Henry s'adonne aux faux papiers d'identité mais cette nouvelle action à risques l'oblige à se réfugier avec son épouse, en novembre 1943, dans le village de la Forge à Martigné-Ferchaud. La mairie n'a pris en compte leur situation que le 10 juin 1944.

Madame Madeleine Henry

Son épouse Madeleine exerce aussi une activité tout aussi secrète. Elle accompagne des enfants juifs en dehors de Paris pour les soustraire aux rafles et les mettre à l'abri des arrestations. Mais sa discrétion a été telle que son action de résistante est pour l'instant toujours méconnue. Toutefois, Michel Godet, historien à Pocé-les-Bois, a pu recueillir quelques informations sur son activité de convoyeuse d'enfants juifs vers des lieux de placement discret. Par exemple, en 1944, Madeleine Henry a assuré le voyage de dix-

[1] - Roger Ogor sera fusillé le 10 décembre 1941 au Mont-Valérien. Après la guerre, Lucien Harel a été condamné à mort et exécuté le 18 juillet 1946 (Cf. Philippe Aziz *Histoire secrète de la Gestapo française en Bretagne* Ed. Famot 1975).
[2] - Henri Auffret a-t-il pu rejoindre les FFL ? Des recherches complémentaires seraient nécessaires pour l'établir.

neuf enfants juifs de l'orphelinat de la rue Lamarck à Paris 18e, dépendant de l'Union générale des Israélites de France (UGIF), vers Saint-Christophe-des-Bois et Val-d'Izé dans la région de Vitré. Elle a également caché d'autres enfants juifs dans la région parisienne.

Le nom de madame Henry est ainsi révélé dans le film documentaire « *Jamais je ne t'oublierai* », réalisé en 2012 par Nicolas Ribowski, relatant l'histoire des enfants juifs cachés à Saint-Christophe-des-Bois et à Val-d'Izé.

Dans d'autres circonstances, Madeleine Henry a fait preuve d'un patriotisme tout aussi discret. Elle a apporté son aide à maintes reprises à des familles martignolaises dont l'un des membres, arrêté par la Gestapo, était interné à la prison Jacques-Cartier à Rennes. Cette modestie l'a écarté de tous les honneurs qu'elle méritait.

A Rennes, le 14 novembre 1988, Marcel Henry, titulaire de la Médaille militaire et de la croix de guerre 1939-1945 avec étoile d'argent, a été décoré de la croix de chevalier de la Légion d'honneur par le général René Chesnais, ancien résistant et combattant des Forces françaises libres.

Marcel et Madeleine Henry sont décédés en 1992 à Rennes et reposent dans le cimetière (tombe B-20) de Martigné-Ferchaud.

Daniel Jolys
septembre 2016
modifié 2025

Sources :

- ADIV cote 6ETP 2/51 (dossier individuel de Marcel Henry ONAC-VG I&V)
- Fiche matricule militaire de Marcel Henry cote 1 R 2250 ADIV
- Division des Archives des Victimes des Conflits Contemporains du Service Historique de la Défense à Caen
- Etat-civil de Fougères et de Venette
- AM Martigné-Ferchaud
- Philippe Aziz *Histoire secrète de la Gestapo française en Bretagne* Ed. Famot 1975
- Base données du réseau CND Castille (http://www.cnd-castille.org/index.php)
- Documentation de Michel Godet historien à Pocé-les-Bois (35)
- Film documentaire « Jamais je ne t'oublierai » de Nicolas Ribowski 2012
- Eric Alary *Le Canton de Bléré sous l'occupation* Ed. Histodif 1994
- Témoignages de Mmes Camille Barbé, Marie Gourhand ép. de Jean Gourhand, Paulette Jolivet (fille du gendarme Guillemoto, mort en déportation)
- Histoire d'Arlette Adass (http://www.ajpn.org/personne-Arlette-6417.html)